



## Avis d'attribution

Procédure Adaptée  
Marché de Travaux

AT 2022-01

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,  
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –

Courriel : [efaujanet@bergerac.fr](mailto:efaujanet@bergerac.fr),

Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

### Objet du marché : **Rafrâichissement des vestiaires du stade Gaston Simounet à Bergerac**

- Lot 1 – Gros œuvre
- Lot 2 – Plomberie sanitaires
- Lot 3 – Carrelage / Faïences
- Lot 4 – Menuiseries bois
- Lot 5 – Électricité
- Lot 6 – Peinture

**Type de procédure** : Procédure Adaptée.

**Critères d'attribution** : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Prix : 50 %
- Valeur technique : 35 %
- Délai : 15 %

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT HT
1	Gros œuvre	BATI Aquitaine	Bergerac (24100)	4 055,00 €
2	Plomberie sanitaires	Ets Charles LAMBERT	Bergerac (24100)	15 876,12 €
3	Carrelage / Faïences	EI BOUILLON	Pineuilh (33220)	48 005,00 € (offre de base)
4	Menuiseries bois	Menuiserie ARCHAMBAUD	Le Buisson de Cadouin (24480)	19 411,00 €
5	Électricité	POLO et Fils	Bergerac (24100)	3 211,00 €
6	Peinture	MARCILLAC et Fils	Bergerac (24100)	19 900,00 €

**Durée du marché** : 5 mois.

**Date d'attribution du marché** : Le 20 avril 2022

**Voies et délais de recours :**

*Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr ) :*

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

**Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 5 juillet 2022**

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81